

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 21 JANVIER 2019

## COMPTE RENDU SUCCINCT DES DECISIONS

Présents : Michel PENHOUËT, Loïc GANDON, Claude ESNAULT, Josy DUVERNEUILH, Vincent BOUCHE, Jean-Noël GUILBERT, Christian BRIERE DE LA HOSSERAYE, Frédérique DYEUVRE-BERGERAULT, Philippe LE BIHAN, Fany DUFEIL, Thérèse MOREL, Marie SIMON-VARINS, Jean-Pierre BACHELIER, Muriel CARUHEL, Sophie GUYON, Thierry MACHERAS, Claire HARDY, Franck BEAUFILS.

Pouvoirs : Françoise RIOU à Michel PENHOUËT.

**1. Nomination d'un secrétaire de séance.**

Franck BEAUFILS est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

**2. Approbation du procès-verbal du 10 décembre 2018.**

Approbation à l'unanimité.

**3. Révision du PLU : arrêt des orientations du PADD.**

Le Conseil Municipal prend acte de la tenue du débat sur le PADD.

**4. Révision du PLU : Approbation de l'inventaire complémentaire des zones humides.**

Approbation à l'unanimité.

**5. Finances : rectification des tarifs 2019 pour l'occupation du domaine public par les cirques.**

Approbation à l'unanimité de la rectification des tarifs.

**6. Finances : tarifs 2019 du budget des mouillages.**

Approbation à l'unanimité. Maintien des tarifs 2018.

**7. Finances : sollicitation d'une subvention au titre des amendes de police.**

Approbation à l'unanimité de la demande de subvention pour des travaux d'aménagement de sécurité (plateaux ralentisseurs) à la Ville Géhan.

**8. Travaux : convention de mandat avec la CCCE pour la réalisation des travaux d'éclairage public le long de la piste cyclable RD 503.**

Approbation à l'unanimité de la convention avec la CCCE pour la réalisation des travaux.

**9. Associations : adhésion à la maison de l'Europe de Rennes et de Haute Bretagne.**

Approbation à l'unanimité.

**10. Associations : adhésion à Agendaou.**

Approbation à l'unanimité.

**11. Associations : Adhésion à Zoom Bretagne / Cinéphare.**

Approbation à l'unanimité.

**12. Baux : location d'un garage auprès de la grande plage.**

Approbation à l'unanimité pour le renouvellement de la location du garage pour 1400 € par an.

**13. Personnel : remboursement d'une aide accordée par le FIPHP à un agent.**

Approbation à l'unanimité.

**14. Personnel : délibération annuelle concernant les avantages en nature.**

Approbation à l'unanimité. Avantage en nature pour les repas fixé à 4.85 €.

**15. Personnel : création de 10 emplois de contractuels par an.**

Approbation à l'unanimité.

**16. Personnel : création de deux postes d'agents saisonniers aux services techniques.**

Approbation à l'unanimité pour la création de 2 postes entre le 1<sup>er</sup> février et le 30 septembre.

**17. Personnel : création des postes de saisonniers pour les différents services.**

Approbation à l'unanimité pour la création des différents postes pour le nettoyage des plages et des trottoirs en centre-ville, la surveillance de la voie publique, la médiathèque, l'accueil de loisirs, le cinéma et les services administratifs.